



<p>République Française Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton de Lagnieu</p>	<p></p> <p style="text-align: center;"><b>COMMUNE DE LEYMENT</b> <b>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 7 JUIN 2024</b> <b>N°2024 - 32</b></p>
<p>Nombre de conseillers Présents : 11 Absents excusés : 2 Excusés avec pouvoir : 2 Votants : 13</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin à dix-neuf heures, les élus de la commune de Leyment, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.</p>
<p>Date de convocation 30/05/2024</p> <p>Objet : remboursement Facture à la troisième adjointe au Maire.</p>	<p>Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Ophélie Janaudy et Messieurs Alain Peillon, Emmanuel Petat, Eric Elie, Cédric Butzer, Morgan Michalet, Denis Renault.</p> <p>Excusés avec pouvoir : Monique Nowaczyk (a donné procuration à Denis Renault), Romain Grillot (a donné procuration à Cédric Butzer).</p> <p>Absentes : Brigitte Sève et Cindy Rochereau</p> <p>Secrétaire de séance : Josiane Charmont</p> <p>Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que Madame Marie-Thérèse VILLECOURT, troisième adjointe au Maire, lors d'achat de matériel pour la Commune au magasin GAMM VERT d'Ambérieu-en-Bugey a du avancer la somme de 82.77€.</p> <p>Monsieur le Maire demande aux Conseil municipal l'autorisation de faire le nécessaire pour rembourser cette somme à cette personne.</p> <p>Le conseil municipal à l'unanimité :</p> <p><b>AUTORISE</b> le Maire à procéder au remboursement de 82.77€ à Madame Marie-Thérèse VILLECOURT.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Lionel KLINGLER</p> <p style="text-align: right;"></p>